

Déconfinement : les dix questions que soulève la « remise en route » des écoles à partir du 11 mai

Reprise des élèves de primaire, de ceux inscrits dans la filière professionnelle ou dans des classes à examen, sur la base du volontariat en mai, avec des petits groupes et des sandwicheries à la place des cantines : des pistes se dessinent pour la réouverture des établissements scolaires. Mais les questions du choix des élèves prioritaires et des règles sanitaires sont encore loin d'être réglées.



Par Marie-Christine Corbier

Quels élèves reprendront le chemin de l'école à partir du 11 mai ? Pour y faire quoi ? Dans quelles conditions pédagogiques et sanitaires ? A trois semaines de l'échéance, les syndicats d'enseignants et de lycéens et la principale fédération de parents d'élèves, la FCPE, ont écrit au ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, pour lui faire part de leur « *grande inquiétude* ». Des villes comme Tulle ou Lille ont dit qu'elles ne voyaient pas comment rouvrir les écoles à partir du 11 mai.

« *Je n'aurais pas pris cette décision, a affirmé Xavier Bertrand, le président de la région Hauts-de-France, ce dimanche, sur Europe 1. Je m'étais fait à l'idée, comme beaucoup de Français, que tout se ferait à la rentrée prochaine [en septembre].* »

Ce sera une « *remise en route* » plus qu'une rentrée, prédit la rectrice de Dijon, Nathalie Albert-Moretti. Beaucoup de questions restent sans réponse. Mais, au fil des interventions de Jean-Michel Blanquer et de ses échanges avec les syndicats, des éléments se précisent. Tour d'horizon des premières pistes :

1 - Qui reprendra le 11 mai ?

Probablement les seuls enseignants. Une prérentrée pourrait avoir lieu le 11, et éventuellement le 12 mai. « *Les écoles ne rouvriront pas partout le 11 mai* », a aussi déclaré Edouard Philippe, dimanche soir. *Dans certains départements, où il n'y a eu quasiment aucun cas, on peut imaginer que l'ouverture se fasse plus rapidement* ». « *Le 11 mai, ce sera le début du commencement du redémarrage* », ironise Philippe Vincent, à la tête du principal syndicat de chefs d'établissement, le SNPDEN, qui envisage que la semaine du 11 au 18 mai serve à préparer le retour des élèves.

2 - Quels élèves seront prioritaires ?

Le Premier ministre a parlé des « 5 à 10 % » d'élèves pour lesquels « *le lien avec l'école [a été] rompu* » comme d'un « *grave danger* » pour la nation. Ils seront prioritaires. Jean-Michel Blanquer a dit vouloir « *cibler des classes et des catégories d'élèves* ». Les écoles primaires sont « *prioritaires* », a indiqué le ministre, car ce sont « *les enfants qui souffrent le plus du confinement* » et que « *les écarts se creusent* ». Dans le second degré, il a dit vouloir cibler les élèves des filières professionnelles. Attention toutefois à « *ne pas stigmatiser certains élèves* » et les étiqueter comme décrocheurs, met en garde Benoît Teste, secrétaire général de la FSU.

3 - Comment choisir les élèves ?

Le « *point dur* », selon Philippe Vincent, sera de dresser la liste des élèves jugés prioritaires. « *Il est probable que ce soit les conseils de classe qui en décident et que cela se fasse établissement par établissement* », suggère Alexandre Freschi, député LREM, et coanimateur du groupe en charge de l'enseignement scolaire à l'Assemblée. Dans les gros établissements du secondaire, cela serait « *très compliqué* », prédit Philippe Vincent, agacé de cette date du 11 mai « *sortie du chapeau* » et d'un ministère qui, faute de savoir comment s'y prendre, demande aux syndicats de lui faire des propositions. « *L'appel à la co-construction qu'on nous demande ressemble à une bouée à la mer jetée en notre direction pour sauver le soldat Blanquer* », lâche-t-il. Cette question du choix des élèves est, selon lui, d'autant plus complexe que « *les élèves qui ont le plus décroché sont aussi ceux qu'on aura le plus de mal à faire revenir* » dans les établissements.

Jean-Michel Blanquer dit vouloir « *être particulièrement volontariste pour les lycéens professionnels* » - où le nombre d'élèves ayant décroché est plus important qu'ailleurs.

4 - L'école sera-t-elle obligatoire ?

Après avoir déclaré qu'elle ne serait pas obligatoire le 11 mai, le ministre a changé de discours : l'école sera bien obligatoire mais « *tout le monde [n'ira] pas tout de suite* ». Dans ses échanges avec les représentants des lycéens, il a évoqué « *une période de transition* » durant laquelle, pendant quelques semaines, le retour à l'école pourrait se faire sur la base du volontariat.

5 - Des petits groupes à 10 ou 20 ?

Edouard Philippe a évoqué le scénario de moitiés de classe qui auraient des cours physiques une semaine sur deux. Des demi-groupes, de 10 à 20 élèves dans les lycées - le nombre serait différent dans les collèges - sont à l'étude. La moitié des élèves auraient des cours physiques et l'autre moitié, en visioconférence. Ils pourraient être soit dans un coin de l'établissement, soit chez eux, avec des ressources numériques à distance similaires à celles du confinement. Pour les collèges et lycées, on se dirige donc vers un mélange d'enseignement physique et à distance.

6 - Faudra-t-il finir le programme ?

Les mois de mai et de juin n'auront « *rien à voir avec ceux des années précédentes* », tout comme « *sûrement septembre et octobre* », a prévenu Jean-Michel Blanquer. Le but n'est « *pas de finir le programme coûte que coûte, mais de se socialiser* ». Pour les lycéens de terminale, cela pourrait vouloir dire se préparer à l'enseignement supérieur, plutôt que de travailler la fin des programmes. Le protocole national de reprise du ministère devrait aussi recommander aux enseignants de ne pas multiplier les devoirs surveillés et les bacs blancs lors de la reprise des cours.

7 - Un redoublement à la demande ?

La question d'un redoublement général de l'année en cours est une idée « *qui a été sur la table* », a confié Jean-Michel Blanquer aux représentants des lycéens. Mais elle aurait eu « *plus d'inconvénients que d'avantages* ». Le ministre a toutefois évoqué la possibilité d'un redoublement sur proposition de l'élève.

8 - Quelles règles sanitaires ?

Dans une lettre adressée au ministre, les syndicats enseignants, lycéens et la principale fédération de parents d'élèves, la FCPE, demandent la mise en place d'une « *politique massive de tests* ». L'Association des maires de France la réclame aussi, « *mais je ne pense pas que le gouvernement en soit capable* », regrette Agnès Le Brun, la vice-présidente de l'association. « *Si nous considérons que les garanties pour nos personnels ne sont pas suffisantes, on pourrait ne pas rouvrir les*

écoles, indique-t-elle. *On nous parle de dédoublements le matin et l'après-midi : mais comment désinfecter les écoles le matin et l'après-midi ?* » Sans compter que, pour que les établissements scolaires rouvrent le 11 mai, il faut que les personnels des collectivités en charge du nettoyage soient intervenus avant cette date. A la question des représentants de lycéens de savoir si les élèves porteront obligatoirement un masque, Jean-Michel Blanquer a répondu : « *Oui, s'il y en a assez* ».

Une enquête de l'Observatoire de la sécurité des établissements, réalisée du 11 au 15 mars sur plus de 6.000 écoles et 1.900 collèges et lycées, indique par ailleurs que 25 % des écoles et 22 % des collèges et lycées ne disposent pas d'un nombre suffisant de points d'eau.

9 - Recourir aux seuls enseignants volontaires ?

Ne faire appel aux enseignants que sur la base du volontariat est un point en discussion. Certains d'entre eux ont déjà indiqué qu'ils feraient valoir leur droit de retrait. « *On ne voudrait surtout pas donner l'impression d'être rétifs à une reprise. On verra si c'est possible, confie Benoît Teste, le secrétaire général de la FSU. Par contre, si les protections ne sont pas là et si c'est dangereux, on prendra nos responsabilités en termes de droit de retrait et de préavis de grève.* » Interrogé dimanche soir sur le droit de retrait, Edouard Philippe a évoqué ceux qui disent : « *si ce n'est pas clair ou pas garanti, je ne retournerai pas travailler* ». « *Notre mission est de faire que ce soit clair et garanti, a-t-il déclaré. Il faut que chacun reprenne sa mission, son métier (...) et enseigner, c'est essentiel.*»

10 - Cantine ou sandwich ?

Pour l'ouverture des cantines, plusieurs hypothèses sont envisagées, dans chaque collectivité. Dans le secondaire, ce sera soit un service de restauration aux horaires aménagés pour permettre des petits groupes, soit une sandwicherie qui serait ouverte à tous.